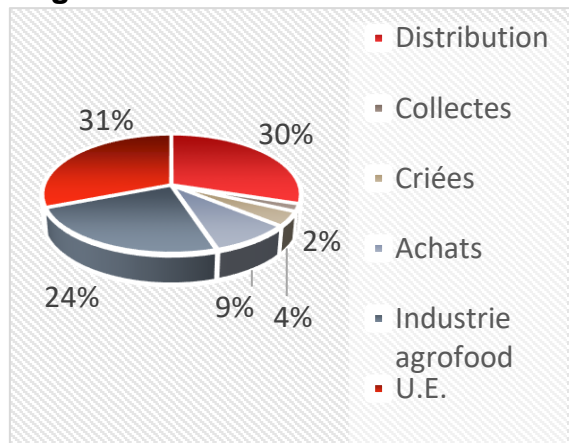


2021 – Nos résultats

Vivres collectés
22.229 tonnes

Origine de la nourriture



Valeur marchande estimée
€ 75.200.707 soit en moyenne
€ 3,383/kg

Distribuée à
177.238 personnes démunies

Frais de fonctionnement
€ 0,288/kg

Le tout réalisé grâce à l'engagement
de 344 bénévoles non rémunérés
33 contractuels sociaux

Comment nous contacter ?

Fédération Belge des
Banques Alimentaires asbl

Chaussée de Zellik 12/7

1082 Bruxelles

☎02 559 11 10

✉info@foodbanks.be

www.foodbanks.be

www.facebook.com/banquesaliment.voedselbankenBE

BE 15 0682 1093 6530



Cachet Banque alimentaire

La palette d'aides aux Banques
Alimentaires est large !

L'appui financier : par dons, donation et legs: les dons peuvent être assurés soit de manière ponctuelle, soit de manière constante par ordre permanent—mensuel, trimestriel au bénéfice des Banques Alimentaires.

Attestation fiscale pour tous les dons de € 40 et plus versés dans une même année.

Quant aux legs ou donations, ils peuvent être établis avec l'aide ou l'avis d'un notaire.

Le bénévolat administratif: par mise à disposition d'une compétence.

Rejoindre l'équipe des bénévoles sur le terrain : par la participation active aux collectes organisées annuellement auprès du grand public par les chaînes de distribution. Donnez-nous 2 heures de votre temps.

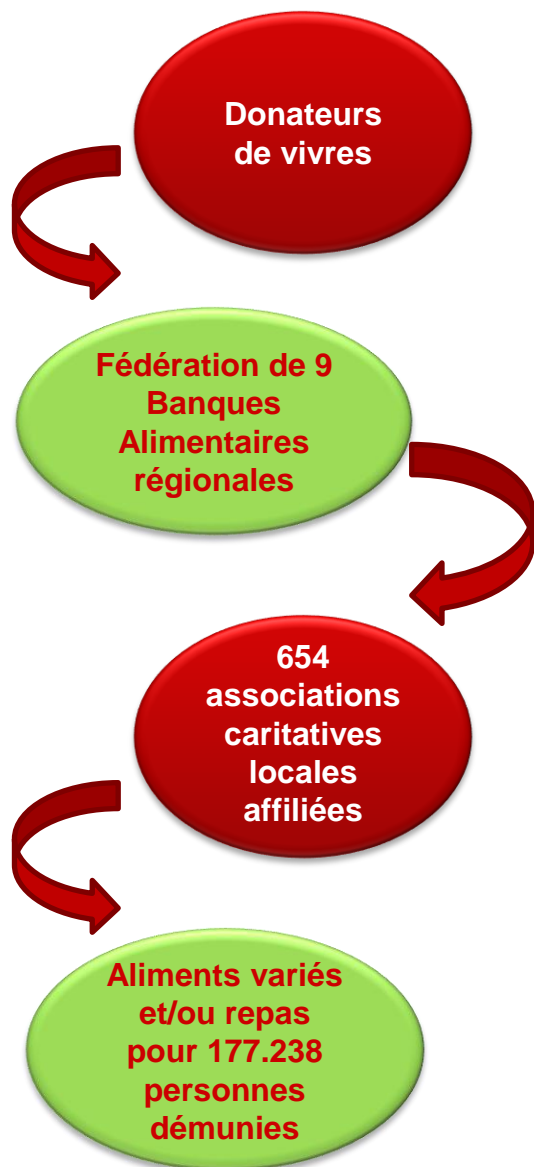
Ed.resp. – Jef Mottar – Chaussée de Zellik 12/7 – 1082 Bruxelles

DANS NOTRE BANQUE,
IL N'Y A PAS
QUE LE BLÉ
QUI COMPTE.



NOURRIR LA SOLIDARITE

Notre chaîne alimentaire



Comment travaillons-nous?

Jour après jour

Nos Banques Alimentaires fonctionnent pendant **toute l'année**.

Les collectes de vivres annuelles auprès du grand public sont des moments forts de notre activité.

Solidarité

Les vivres sont récoltées par la Fédération auprès de **l'industrie agro-alimentaire, de la grande distribution, de l'Union européenne et des criées** et sont répartis entre nos 9 Banques Alimentaires régionales, proportionnellement au nombre de démunis aidés par chacune d'elles.

Diverses **actions vers le grand public** complètent l'offre.

De cette manière, les Banques Alimentaires apportent également **une contribution importante à la lutte contre le gaspillage alimentaire**.

Gratuité

Les surplus de vivres ne sont ni achetés, ni vendus. Celui qui s'investit dans les Banques Alimentaires le fait **bénévolement**.

I ntermédiaire

Les Banques Alimentaires n'aident pas les démunis directement, mais bien **via le canal de 654 associations caritatives locales affiliées** qui sont sur le terrain.

Déduction fiscale

Les frais de fonctionnement sont couverts par les **fonds recueillis auprès du grand public**.

Une **attestation fiscale est délivrée pour le(s) don(s) de € 40 ou plus, effectué(s) pendant une même année**.

Transparence

La Fédération s'oblige à la **transparence** dans toutes ses activités.